

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 décembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1640)

Adopté

AMENDEMENT

N° CF32

présenté par
M. Eckert, rapporteur général

ARTICLE 22

À l'alinéa 57, substituer à la seconde occurrence du mot:

« communes »

les mots :

« établissements publics ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.